



SONDAGE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE 2012

L'ALCOOL AU VOLANT AU CANADA PAR
RÉGION : TENDANCES



The knowledge source for safe driving

FONDATION DE RECHERCHES SUR LES BLESSURES DE LA ROUTE

La mission de la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) consiste à réduire les décès et les blessures causés par les collisions routières. La FRBR est un institut de sécurité routière national, indépendant et philanthropique. Depuis sa mise sur pied en 1964, la FRBR s'est fait reconnaître à l'échelle internationale pour ses réalisations dans une gamme de domaines liés à la recherche des causes des collisions routières et à l'établissement de programmes et de politiques qui visent à les traiter de façon efficace.

À propos du sondage. Ces résultats sont issus du Sondage sur la sécurité routière, sondage d'opinion publique annuel élaboré et administré par la FRBR. Au total, 903 Canadiens ont répondu au questionnaire en septembre et en octobre 2012. Les résultats peuvent être considérés comme exacts, avec une marge d'erreur de 3,3 %, 19 fois sur 20. La réponse à la plupart des questions faisait appel à une échelle d'un à six, où six indiquait un accord, une préoccupation ou un soutien élevé, tandis qu'un marquait un accord, une préoccupation ou un soutien faible. Pour la quatrième fois, une partie des répondants ont été joints au téléphone (225 en 2012; 303 en 2011; 401 en 2010; 600 en 2009) et d'autres en ligne (678 en 2012; 905 en 2011; 800 en 2010; 600 en 2009).

Fondation de recherches sur les blessures de la route

171, rue Nepean, bureau 200

Ottawa, Ontario K2P 0B4

T : (613) 238-5235

F : (613) 238-5292

Courriel : tirf@tirf.ca

Site web : www.tirf.ca

Décembre 2012

Fondation de recherches sur les blessures de la route

Droits d'auteurs © 2012

ISBN: 978-1-926857-42-8

SOUTIEN FINANCIER ASSURÉ PAR :

PARRAINS



Brewers Association
of Canada



L'Association des
brasseurs du Canada



TABLE DE MATIÈRES

L'alcool au volant dans le Canada atlantique	1
L'alcool au volant au Québec	4
L'alcool au volant en Ontario	7
L'alcool au volant dans les Prairies	10
L'alcool au volant en Colombie-Britannique	13

L'ALCOOL AU VOLANT DANS LE CANADA ATLANTIQUE

La présente fiche d'information résume les résultats pour la région du Canada atlantique (Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) du Sondage sur la sécurité routière de 2012 sur l'alcool au volant au Canada. Ce sondage d'opinion publique annuel est réalisé par la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) et parrainé par l'Association des brasseurs du Canada, la Fondation Toyota Canada et Aviva Canada. Il prend le pouls de la nation sur les questions clés en matière de sécurité routière à l'aide d'une vaste enquête réalisée par téléphone et en ligne auprès d'un échantillon aléatoire représentatif de conducteurs canadiens. Les résultats régionaux et nationaux sur l'alcool au volant sont publiés dans une série de fiches d'information complémentaires.

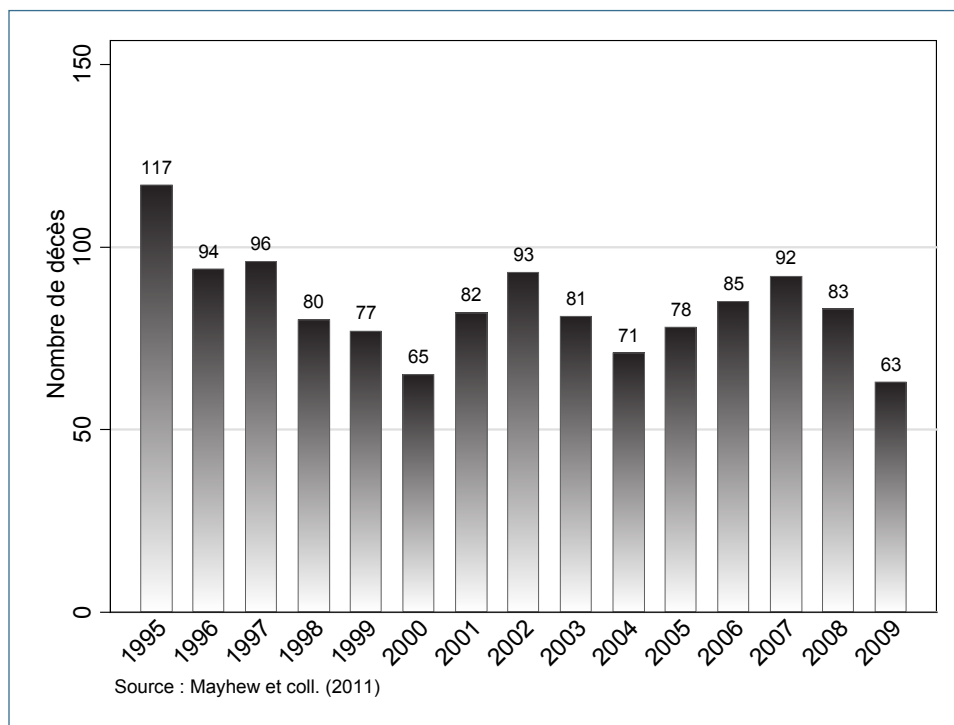
Même si le Sondage est effectué depuis de nombreuses années, les résultats régionaux ne sont disponibles que depuis 2008. En outre, ils sont basés sur un échantillon moins important (180 au lieu de 903). Par conséquent, il importe de signaler qu'il est trop tôt pour faire des comparaisons robustes entre les résultats régionaux et nationaux. Il faudra pour cela davantage de données qui seront recueillies à cette fin au cours des années à venir.

Combien de Canadiens de la région de l'Atlantique meurent dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool?

En 2009, année la plus récente pour laquelle on dispose de données¹, 63 Canadiens ont été tués dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool dans la région de l'Atlantique, ce qui représente la deuxième baisse de ces décès depuis 2007 après la hausse constante enregistrée depuis 2004. Il s'agit aussi du plus faible total jamais enregistré depuis 1995. Puisque ces données sont inférieures au résultat national (63 décès dans le Canada atlantique comparativement à 714 au Canada), le résultat régional est moins stable. Par conséquent, les tendances qui se dégagent des résultats nationaux ne sont pas nécessairement évidentes à partir de ces résultats régionaux. Par exemple, une tendance à la baisse transparaît à l'échelle nationale (voir la fiche d'information pour l'ensemble du Canada), mais il est trop tôt pour savoir si la diminution dans le Canada atlantique, de 92 en 2007 à 83 en 2008 et à 63 en 2009, marque aussi une tendance à la baisse. Il est conseillé de continuer à surveiller les résultats régionaux afin de vérifier s'ils suivent la tendance nationale ou s'ils s'en éloignent.

¹ Les données de 2010 n'étaient pas disponibles au moment de la publication. Les données d'années additionnelles seront incluses dès qu'elles seront accessibles.

Nombre de Canadiens tués dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool dans le Canada atlantique



Quel pourcentage des Canadiens de la région de l'Atlantique conduisent après avoir consommé de l'alcool? En réponse à une question sur la conduite après consommation d'alcool au cours des 30 derniers jours, 11,3 % des Canadiens de l'Atlantique ont admis avoir eu ce comportement en 2012. Leur pourcentage était de 15,1 % en 2009, a diminué à 10,6 % en 2010, a augmenté à 17,8 % en 2011 et diminué de nouveau à 11,3 % en 2012. Il convient toutefois de mentionner que seules des conclusions préliminaires peuvent être tirées de ces données à propos d'une tendance dans la région du Canada atlantique. Pour le moment, l'information limitée semble témoigner d'une augmentation du pourcentage de Canadiens de la région de l'Atlantique qui admettent avoir conduit après avoir consommé une quantité quelconque d'alcool comparativement aux premières données de 2008 (8,7 %) — il convient de signaler que ces pourcentages comprennent la conduite après avoir consommé de faibles quantités d'alcool et avec un taux d'alcoolémie inférieur à la limite autorisée ou aux limites administratives.

Quel pourcentage des Canadiens de la région de l'Atlantique conduisent sous l'influence de l'alcool dans la région du Canada atlantique alors qu'ils croient avoir dépassé la limite légale? À la question de savoir s'ils ont conduit alors qu'ils croyaient avoir dépassé la limite légale au cours des 12 derniers mois, 1,5 % des Canadiens de la région de l'Atlantique ont admis avoir eu ce comportement en 2012 (comparativement à 3,6 % à l'échelle nationale). Ce pourcentage était de 4,4 % en 2009, de 3,4 % en 2010 et de 7,0 % en 2011. Il se compare à 5,6 % pour l'ensemble du Canada en 2009, à 6,0 % en 2010 et à 5,4 % en 2011. La seule année pour laquelle cet indicateur se situait au dessus de la moyenne nationale dans la région du Canada atlantique a été 2011 (7,0 % par rapport à 5,4 %). Ici encore, étant

donné la petitesse de l'échantillon, il serait prématuré de tirer des conclusions à propos des tendances qui semblent se dégager de ces données.

Où se situe la question de la conduite sous l'influence de l'alcool dans l'ordre des priorités publiques dans la région de l'Atlantique?

Les Canadiens de la région de l'Atlantique se disent préoccupés par l'alcool au volant en tant que problème social : 80,1 % se disent très préoccupés ou extrêmement préoccupés par cette question (comparativement à 71,6 % à l'échelle nationale). Ce pourcentage était de 80,1 % en 2009, de 77,7 % en 2010 et de 75,1 % en 2011. Cependant, l'alcool au volant n'était pas leur plus grande préoccupation. Le problème qui préoccupe le plus les Canadiens de la région de l'Atlantique est le prix de l'essence, puisque 83,0 % déclarent être très préoccupés ou extrêmement préoccupés par cette question, par rapport à 72,3 % en 2011. Le sujet qui les préoccupe le moins est celui de la sécurité aérienne (43,6 %), à peu près comme l'année dernière (36,2 %).

Est-ce que la conduite sous l'influence de l'alcool est un problème de sécurité routière important pour les Canadiens de la région de l'Atlantique?

Sur l'ensemble des problèmes de sécurité routière, la conduite sous l'influence de l'alcool a été cotée comme un problème très grave ou extrêmement grave par 75,9 % des Canadiens de la région de l'Atlantique (comparativement à 81,5 % à l'échelle nationale). Cela se compare à 86,2 % en 2011, à 86,5 % en 2010 et à 87,0 % en 2009. En outre, la conduite sous l'influence de l'alcool ne représente plus le plus important problème de sécurité routière pour les Canadiens de la région de l'Atlantique : l'envoi de messages textes au volant vient en tête de liste. En effet, 84,6 % des Canadiens de l'Atlantique considèrent cette question comme un problème très grave ou extrêmement grave (comparativement à 87,4 % à l'échelle nationale).

À propos du sondage. Ces résultats sont issus du Sondage sur la sécurité routière, sondage d'opinion publique annuel élaboré et administré par la FRBR. Au total, 180 Canadiens de la région de l'Atlantique ont répondu au questionnaire en octobre 2012. Les résultats peuvent être considérés comme exacts, avec une marge d'erreur de 7,3 %, 19 fois sur 20. La réponse à la plupart des questions faisait appel à une échelle d'un à six, où six indiquait un accord, une préoccupation ou un soutien élevé, tandis qu'un marquait un accord, une préoccupation ou un soutien faible. Pour la quatrième fois, une partie des répondants ont été joints au téléphone et d'autres en ligne.

L'ALCOOL AU VOLANT AU QUÉBEC

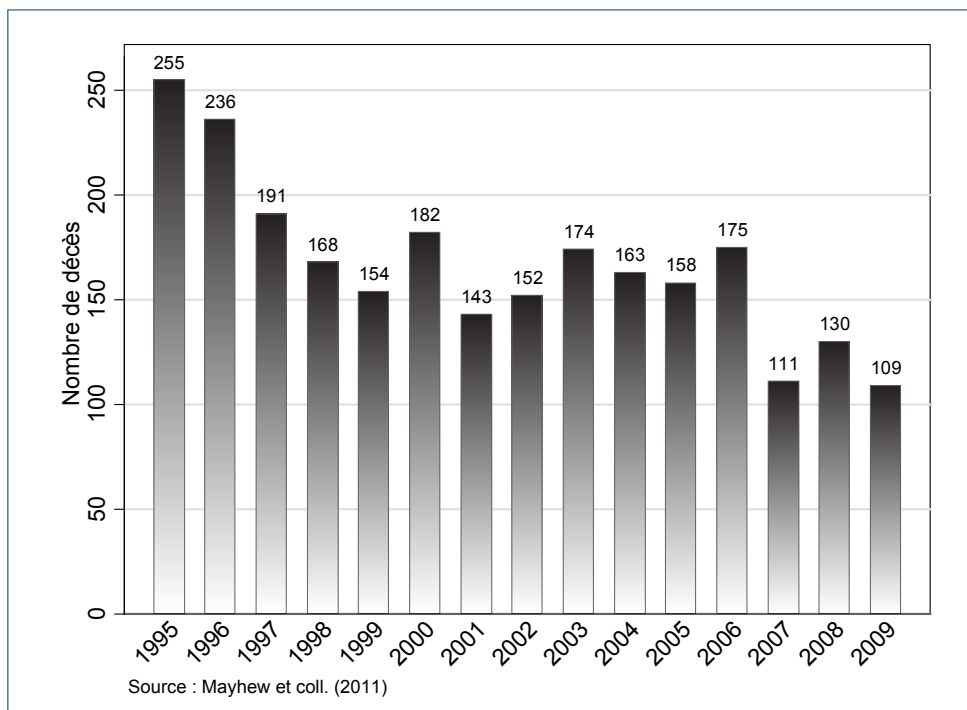
La présente fiche d'information résume les résultats provinciaux pour le Québec du Sondage sur la sécurité routière de 2012 sur l'alcool au volant au Canada. Ce sondage d'opinion publique annuel est réalisé par la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) et parrainé par l'Association des brasseurs du Canada, la Fondation Toyota Canada et Aviva Canada. Il prend le pouls de la nation sur les questions clés en matière de sécurité routière à l'aide d'une vaste enquête, réalisée par téléphone et en ligne, auprès d'un échantillon aléatoire représentatif de conducteurs canadiens. Les résultats régionaux et nationaux sur l'alcool au volant sont publiés dans une série de fiches d'information complémentaires.

Même si le Sondage est effectué depuis de nombreuses années, les résultats régionaux ne sont disponibles que depuis 2008. En outre, ils sont basés sur un échantillon moins important (180 au lieu de 903). Par conséquent, il importe de signaler qu'il est trop tôt pour faire des comparaisons robustes entre les résultats régionaux et nationaux. Il faudra pour cela davantage de données qui seront recueillies à cette fin au cours des années à venir.

Combien de Canadiens du Québec meurent dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool? En 2009, année la plus récente pour laquelle on dispose de données², 109 Canadiens ont été tués dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool au Québec. Même si les données de 2006 et 2007 étaient des extrêmes (en 2006, le total était élevé et en 2007, il était faible), le résultat de 2008, se situait donc à mi-chemin. Ainsi, il semble que la tendance à la baisse amorcée en 2003 à 174 se poursuive, ayant atteint un creux à 109, en 2009. Il est conseillé de continuer à surveiller les résultats régionaux afin de vérifier s'ils suivent la tendance nationale ou s'ils s'en éloignent davantage.

² Les données de 2010 n'étaient pas disponibles au moment de la publication. Les données d'années additionnelles seront incluses dès qu'elles seront accessibles.

Nombre de Canadiens tués dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool au Québec



Quel pourcentage des Canadiens du Québec conduisent après avoir consommé de l'alcool? En réponse à une question sur la conduite après avoir consommé de l'alcool au cours des 30 derniers jours, 17,6 % des Canadiens du Québec ont admis l'avoir fait en 2012. Ce pourcentage, qui était de 21,9 % en 2009, a augmenté à 31,0 % en 2010 pour baisser à 22,6 % en 2011 et baisser encore à 17,6 % en 2012. Ce pourcentage est le plus bas pour les Canadiens du Québec depuis le début de la collecte de données régionales en 2008. Il convient de mentionner que seules des conclusions préliminaires peuvent être tirées à partir de ces données. Pour le moment, l'information limitée porte à croire qu'il pourrait y avoir eu une diminution du pourcentage de Canadiens du Québec qui admettent avoir conduit après avoir consommé une quantité quelconque d'alcool — il convient de signaler que ces pourcentages comprennent la conduite après avoir consommé de faibles quantités d'alcool et avec un taux d'alcoolémie inférieur à la limite autorisée ou aux limites administratives.

Quel pourcentage des Canadiens conduisent sous l'influence de l'alcool au Québec alors qu'ils croient avoir dépassé la limite légale? À la question de savoir s'ils ont conduit alors qu'ils croyaient avoir dépassé la limite légale au cours des 12 derniers mois, 5,7 % des Canadiens du Québec ont admis avoir eu ce comportement en 2012 (comparativement à 3,6 % à l'échelle nationale). Ce pourcentage était de 6,1 % en 2009, de 7,6 % en 2010 et de 8,7 % en 2011. Il se compare à 5,6 % pour l'ensemble du Canada en 2009, à 6,0 % en 2010 et à 5,4 % en 2011. Il semble que cet indicateur au Québec soit demeuré au-dessus de la moyenne nationale (5,7 % par rapport à 3,6 %). Ici encore, en raison de la petite taille de l'échantillon, il est prématuré de tirer des conclusions au sujet de l'apparition d'une tendance quelconque. Un autre sondage réalisé en 2012 auprès de 1 101 conducteurs du Québec a révélé que 6,0

% admettent avoir conduit après avoir dépassé la limite légale (ÉducAlcool, 2012), ce qui vient confirmer les résultats de 5,7 % du Sondage sur la sécurité routière.

Où se situe la question de l'alcool au volant dans l'ordre des priorités publiques au Québec?

De tous les problèmes de sécurité routière, l'alcool au volant a été qualifiée de problème très grave ou extrêmement grave par 67,3 % des Canadiens du Québec (comparativement à 71,6 % à l'échelle nationale). Ce pourcentage était de 82,5 % en 2009, de 73,3 % en 2010 et de 75,8 % en 2011. Le problème qui les préoccupe le plus est le prix de l'essence (84,3 %). Le sujet qui les préoccupe le moins est celui de la sécurité aérienne (23,5 %), à peu près comme l'année dernière (39,0 %).

Est-ce que l'alcool au volant est un problème de sécurité routière important pour les Canadiens du Québec? Sur l'ensemble des problèmes de sécurité routière, l'alcool au volant a été cotée comme un problème très grave ou extrêmement grave par 86,1 % des Canadiens du Québec (comparativement à 81,5 % à l'échelle nationale). Le pourcentage était de 85,6 % en 2009, de 88,7 % en 2010 et de 87,3 % en 2011. Le deuxième plus important sujet de préoccupation était l'envoi de messages textes au volant (85,2 % comparativement à 87,4 % à l'échelle nationale).

À propos du sondage. Ces résultats sont issus du Sondage sur la sécurité routière, sondage d'opinion publique annuel élaboré et administré par la FRBR. Au total, 180 Canadiens du Québec ont répondu au questionnaire en octobre 2012. Les résultats peuvent être considérés comme exacts, avec une marge d'erreur de 7,3 %, 19 fois sur 20. La réponse à la plupart des questions faisait appel à une échelle d'un à six, où six indiquait un accord, une préoccupation ou un soutien élevé, tandis qu'un marquait un accord, une préoccupation ou un soutien faible. Pour la quatrième fois, certains répondants ont été joints au téléphone et d'autres, en ligne.

L'ALCOOL AU VOLANT EN ONTARIO

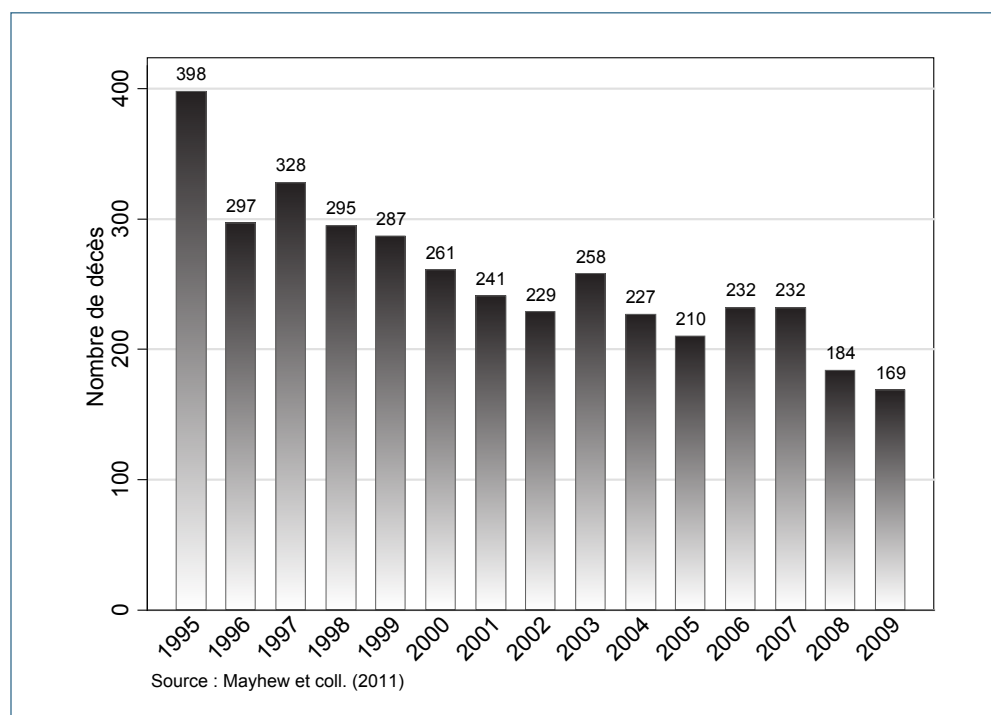
La présente fiche d'information résume les résultats provinciaux pour l'Ontario du Sondage sur la sécurité routière de 2012 sur l'alcool au volant au Canada. Ce sondage d'opinion publique annuel est réalisé par la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) et parrainé par l'Association des brasseurs du Canada, la Fondation Toyota Canada et Aviva Canada. Il prend le pouls de la nation sur les questions clés en matière de sécurité routière à l'aide d'une vaste enquête, réalisée par téléphone et en ligne, auprès d'un échantillon aléatoire représentatif de conducteurs canadiens. Les résultats régionaux et nationaux sur l'alcool au volant sont publiés dans une série de fiches d'information complémentaires.

Même si le Sondage est effectué depuis de nombreuses années, les résultats régionaux ne sont disponibles que depuis 2008. En outre, ils sont basés sur un échantillon moins important (183 au lieu de 903). Par conséquent, il importe de signaler qu'il est trop tôt pour faire des comparaisons robustes entre les résultats régionaux et nationaux. Il faudra pour cela davantage de données qui seront recueillies à cette fin au cours des années à venir.

Combien de Canadiens en Ontario meurent dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool? En 2009, année la plus récente pour laquelle on dispose de données³, 169 Canadiens ont été tués dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool en Ontario, ce qui est le plus faible résultat depuis 1995. Puisque ces données sont inférieures au résultat national (169 décès en Ontario comparativement à 714 au Canada), le résultat régional est moins stable. Par conséquent, les tendances qui se dégagent des résultats nationaux ne sont pas nécessairement évidentes à partir de ces résultats régionaux. Par exemple, une tendance à la baisse transparaît à l'échelle nationale (voir la fiche d'information pour l'ensemble du Canada). Même si les totaux de 2009 et 2008 pour l'Ontario peuvent indiquer une baisse continue après deux années de stagnation, en 2006 et 2007, il est encore trop tôt pour savoir si cette récente diminution, de 232 en 2007 à 169 en 2009, marque aussi une tendance à la baisse en Ontario. Il est conseillé de continuer à surveiller les résultats régionaux afin de vérifier s'ils suivront la tendance nationale ou s'ils s'en éloigneront davantage.

³ Les données de 2010 n'étaient pas disponibles au moment de la publication. Les données d'années additionnelles seront incluses dès qu'elles seront accessibles.

Nombre de Canadiens tués dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool en Ontario



Quel pourcentage des Canadiens de l'Ontario conduisent après avoir consommé de l'alcool? En réponse à une question sur la conduite après avoir consommé de l'alcool au cours des 30 derniers jours, 18,5 % des Canadiens d'Ontario ont admis l'avoir fait. Le pourcentage, de 19,0 % en 2009 a augmenté à 22,8 % en 2010, a baissé à 16,8 % en 2011 et a augmenté de nouveau à 18,5 % en 2012. Il convient de mentionner que seules des conclusions préliminaires peuvent être tirées de ces données à propos d'une tendance pour l'Ontario. Il convient de signaler que ces pourcentages comprennent la conduite après avoir consommé de faibles quantités d'alcool et avec un taux d'alcoolémie inférieur à la limite autorisée ou aux limites administratives.

Quel pourcentage des Canadiens conduisent sous l'influence de l'alcool en Ontario alors qu'ils croient avoir dépassé la limite légale? À la question de savoir s'ils ont conduit alors qu'ils croyaient avoir dépassé la limite légale au cours des 12 derniers mois, 2,6 % des Canadiens de l'Ontario ont admis avoir eu ce comportement en 2012 (comparativement à 3,6 % à l'échelle nationale). Ce pourcentage était de 4,4 % en 2009, de 4,6 % en 2010 et 3,0 % en 2011. Il se compare à 5,6 % pour l'ensemble du Canada en 2009, à 6,0 % en 2010 et à 5,4 % en 2011. Il semble que cet indicateur se soit maintenu en Ontario au-dessous de la moyenne nationale. Ici encore, en raison de la petite taille de l'échantillon, il est prématuré de tirer des conclusions au sujet de l'apparition d'une tendance quelconque.

Où se situe la question de la conduite sous l'influence de l'alcool dans l'ordre des priorités publiques en Ontario? Pour la deuxième année consécutive, le problème de l'alcool au volant ne figure pas en tête de liste des problèmes sociaux, à 72,1 % (comparativement à 71,6 % à l'échelle nationale). Ce

pourcentage était de 74,1 % en 2009, 79,5 % en 2010 et 60,9 % en 2011. L'autre problème social qui préoccupe le plus les Canadiens de l'Ontario est le prix de l'essence (88,2 %). Le sujet qui les préoccupe le moins est celui de la sécurité aérienne (35,5 %), à peu près comme l'année dernière (33,9 %).

Est-ce que l'alcool au volant est un problème de sécurité routière important pour les Canadiens de l'Ontario? Sur l'ensemble des problèmes de sécurité routière, l'alcool au volant a été cotée comme un problème très grave ou extrêmement grave par 82,9 % des Canadiens de l'Ontario (comparativement à 81,5 % à l'échelle nationale). Le pourcentage était de 79,9 % en 2009, de 80,1 % en 2010 et de 70,3 % en 2011. Le plus haut degré de préoccupation concerne l'envoi de messages textes au volant (90,2 % par rapport à 87,4 % à l'échelle nationale).

À propos du sondage. Ces résultats sont issus du Sondage sur la sécurité routière, sondage d'opinion publique annuel élaboré et administré par la FRBR. Au total, 183 Canadiens de l'Ontario ont répondu au questionnaire en octobre 2012. Les résultats peuvent être considérés comme exacts, avec une marge d'erreur de 7,2 %, 19 fois sur 20. La réponse à la plupart des questions faisait appel à une échelle d'un à six, où six indiquait un accord, une préoccupation ou un soutien élevé, tandis qu'un marquait un accord, une préoccupation ou un soutien faible. Pour la quatrième fois, certains répondants ont été joints au téléphone et d'autres, en ligne.

L'ALCOOL AU VOLANT DANS LES PRAIRIES

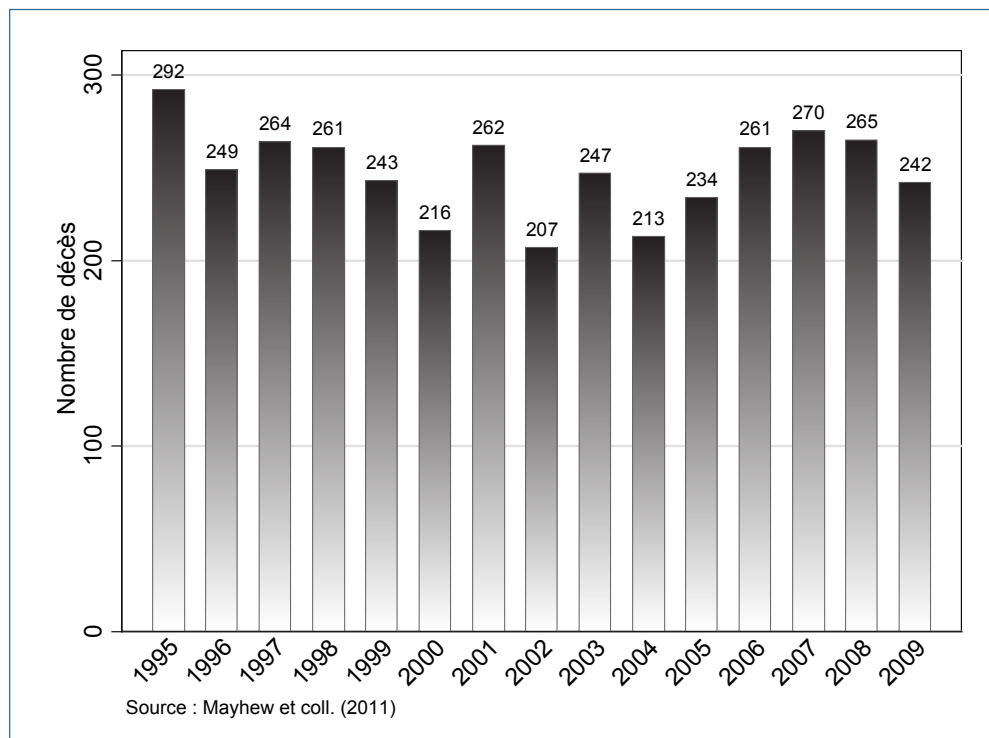
La présente fiche d'information résume les résultats pour la région des Prairies (Alberta, Manitoba et Saskatchewan) du Sondage sur la sécurité routière de 2012 sur l'alcool au volant au Canada. Ce sondage d'opinion publique annuel est réalisé par la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) et parrainé par l'Association des brasseurs du Canada, la Fondation Toyota Canada et Aviva Canada. Il prend le pouls de la nation sur les questions clés en matière de sécurité routière à l'aide d'une vaste enquête, réalisée par téléphone et en ligne, auprès d'un échantillon aléatoire représentatif de conducteurs canadiens. Les résultats régionaux et nationaux sur l'alcool au volant sont publiés dans une série de fiches d'information complémentaires.

Même si le Sondage est effectué depuis de nombreuses années, les résultats régionaux ne sont disponibles que depuis 2008. En outre, ils sont basés sur un échantillon moins important (180 au lieu de 903). Par conséquent, il importe de signaler qu'il est trop tôt pour faire des comparaisons robustes entre les résultats régionaux et nationaux. Il faudra pour cela davantage de données qui seront recueillies à cette fin au cours des années à venir.

Combien de Canadiens des Prairies meurent dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool? En 2009, année la plus récente pour laquelle on dispose de données⁴, 242 Canadiens ont été tués dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool dans les Prairies. Ce nombre représente une baisse par rapport à 2008, année au cours de laquelle le nombre de décès s'était élevé à 265. Étant donné que ces données sont inférieures au résultat national (242 décès dans les Prairies, comparativement à 714 au Canada), le résultat régional est moins stable. Par conséquent, les tendances qui se dégagent des résultats nationaux ne sont pas nécessairement évidentes à partir de ces résultats régionaux. Par exemple, une tendance à la baisse commence à transparaître à l'échelle nationale (voir la fiche d'information pour l'ensemble du Canada), mais il est trop tôt pour savoir si cette diminution dans les Prairies, de 270 en 2007 à 265 en 2008 et à 242 en 2009, marque aussi le début d'une tendance à la baisse. Il est conseillé de continuer à surveiller les résultats régionaux afin de vérifier s'ils suivent la tendance nationale ou s'ils s'en éloignent davantage.

⁴ Les données de 2010 n'étaient pas disponibles au moment de la publication. Les données d'années additionnelles seront incluses dès qu'elles seront accessibles.

Nombre de Canadiens tués dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool dans les Prairies



Quel pourcentage des Canadiens des Prairies conduisent après avoir consommé de l'alcool? En réponse à une question sur la conduite après avoir consommé de l'alcool au cours des 30 derniers jours, 17,4 % des Canadiens des Prairies ont admis l'avoir fait en 2012. Le pourcentage, qui était de 18,9 % en 2009, a augmenté à 25,6 % en 2010, diminué à 19,9 % en 2011 et baissé encore à 17,4 % en 2012. Il convient toutefois de mentionner qu'aucune conclusion ne peut être tirée de ces données à propos d'une tendance dans les Prairies. Pour le moment, l'information limitée témoigne d'une diminution du pourcentage de Canadiens des Prairies qui admettent avoir conduit après avoir consommé une quantité quelconque d'alcool comparativement aux années précédentes — il convient de signaler que ces pourcentages comprennent la conduite après avoir consommé de faibles quantités d'alcool et avec un taux d'alcoolémie inférieur à la limite autorisée ou aux limites administratives.

Quel pourcentage des Canadiens conduisent sous l'influence de l'alcool dans les Prairies alors qu'ils croient avoir dépassé la limite légale? À la question de savoir s'ils ont conduit alors qu'ils croyaient avoir dépassé la limite légale au cours des 12 derniers mois, 4,9 % des Canadiens des Prairies ont admis avoir eu ce comportement en 2012 (comparativement à 3,6 % à l'échelle nationale). Ce pourcentage était de 5,6 % en 2009, de 8,2 % en 2010 et de 4,9 % en 2011. Il se compare à 5,6 % pour l'ensemble du Canada en 2009, à 6,0 % en 2010 et à 5,4 % en 2011. Ici encore, en raison de la petite taille de l'échantillon, il est prématuré de tirer des conclusions au sujet de l'apparition d'une tendance quelconque.

Où se situe la question de la conduite sous l'influence de l'alcool dans l'ordre des priorités

publiques dans les Prairies? Les Canadiens des Prairies sont davantage préoccupés par l'alcool au volant que par tout autre problème social : 64,3 % se disent très préoccupés ou extrêmement préoccupés par cette question (comparativement à 71,6 % à l'échelle nationale). Ce pourcentage était de 81,2 % en 2009, 80,4 % en 2010 et 70,5 % en 2011. Les autres problèmes qui les préoccupent le plus sont la sécurité routière (56,1 %) et le prix de l'essence (54,2 %). Les sujets qui les préoccupent le moins sont ceux de la sécurité aérienne (34,8 %) et du réchauffement de la planète (31,8 %).

Est-ce que la conduite sous l'influence de l'alcool est un problème de sécurité routière important pour les Canadiens des Prairies?

Sur l'ensemble des problèmes de sécurité routière, l'alcool au volant a été cotée comme un problème très grave ou extrêmement grave par 75,0 % des Canadiens des Prairies (comparativement à 81,5 % à l'échelle nationale). Le pourcentage était de 84,9 % en 2009, de 80,8 % en 2010 et de 79,3 % en 2011. Le plus haut degré de préoccupation concerne l'envoi de messages textes au volant (85,0 % par rapport à 87,4 % à l'échelle nationale).

À propos du sondage. Ces résultats sont issus du Sondage sur la sécurité routière, sondage d'opinion publique annuel élaboré et administré par la FRBR. Au total, 180 Canadiens des Prairies ont répondu au questionnaire en octobre 2012. Les résultats peuvent être considérés comme exacts, avec une marge d'erreur de 7,3 %, 19 fois sur 20. La réponse à la plupart des questions faisait appel à une échelle d'un à six, où six indiquait un accord, une préoccupation ou un soutien élevé, tandis qu'un marquait un accord, une préoccupation ou un soutien faible. Pour la quatrième fois, certains répondants ont été joints au téléphone et d'autres, en ligne.

L'ALCOOL AU VOLANT EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

La présente fiche d'information résume les résultats pour la région de la Colombie-Britannique du Sondage sur la sécurité routière de 2012 sur l'alcool au volant au Canada. Ce sondage d'opinion publique annuel est réalisé par la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) et parrainé par l'Association des brasseurs du Canada, la Fondation Toyota Canada et Aviva Canada. Il prend le pouls de la nation sur les questions clés en matière de sécurité routière à l'aide d'une vaste enquête, réalisée par téléphone et en ligne, auprès d'un échantillon aléatoire représentatif de conducteurs canadiens. Les résultats régionaux et nationaux sur l'alcool au volant sont publiés dans une série de fiches d'information complémentaires.

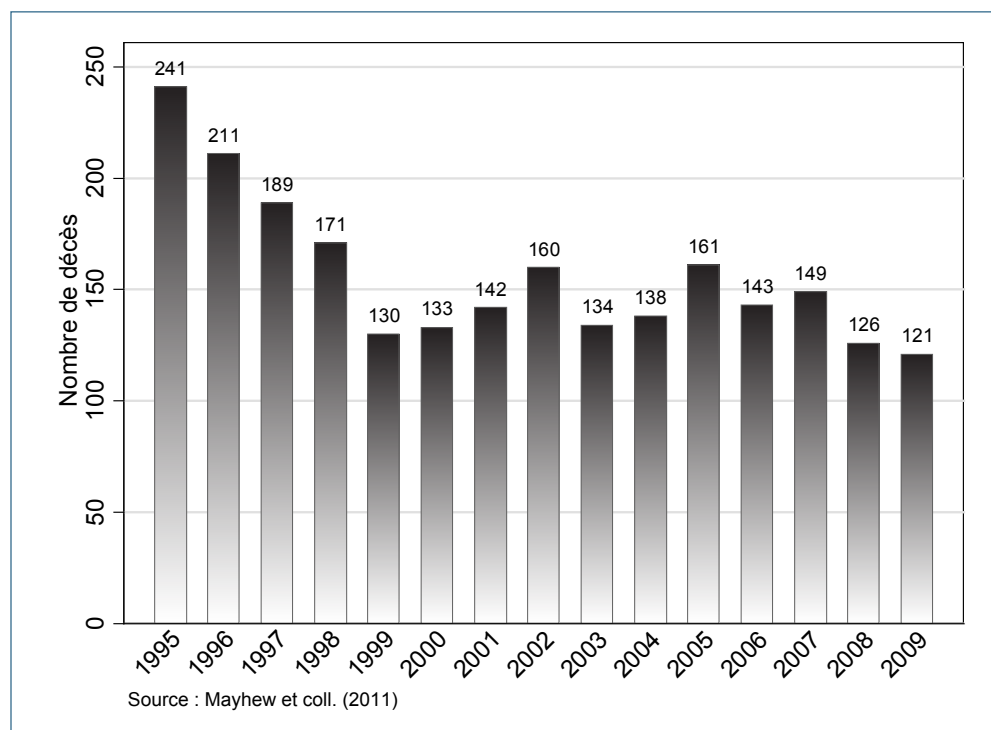
Même si le Sondage est effectué depuis de nombreuses années, les résultats régionaux ne sont disponibles que depuis 2008. En outre, ils sont basés sur un échantillon moins important (180 au lieu de 903). Par conséquent, il importe de signaler qu'il est trop tôt pour faire des comparaisons robustes entre les résultats régionaux et nationaux. Il faudra pour cela davantage de données qui seront recueillies à cette fin au cours des années à venir.

Combien de Canadiens meurent en Colombie-Britannique dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool?

En 2009, année la plus récente pour laquelle on dispose de données⁵, 121 Canadiens ont été tués dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool en Colombie-Britannique, soit le résultat le plus faible depuis 1995. Étant donné que ces données sont inférieures au résultat national (121 décès en Colombie-Britannique comparativement à 714 au Canada), le résultat régional est moins stable. Par conséquent, les tendances qui se dégagent des résultats nationaux ne sont pas nécessairement évidentes à partir de ces résultats régionaux. Par exemple, une tendance à la baisse transparaît à l'échelle nationale (voir la fiche d'information pour l'ensemble du Canada), mais il est trop tôt pour savoir si la diminution en Colombie-Britannique, de 149 en 2007 à 126 en 2008, puis à 121 en 2009, marque aussi le début d'une tendance à la baisse. Il est conseillé de continuer à surveiller les résultats régionaux afin de vérifier s'ils suivent la tendance nationale ou s'ils s'en éloignent davantage.

⁵ Les données de 2010 n'étaient pas disponibles au moment de la publication. Les données d'années additionnelles seront incluses dès qu'elles seront accessibles.

Nombre de Canadiens tués dans des collisions routières mettant en cause un conducteur sous l'influence d'alcool en Colombie-Britannique



Quel pourcentage des Canadiens de la Colombie-Britannique conduisent après avoir consommé de l'alcool? En réponse à une question sur la conduite après avoir consommé de l'alcool au cours des 30 derniers jours, 16,1 % des Canadiens de la Colombie-Britannique ont admis l'avoir fait en 2012. Ce pourcentage qui était de 16,4 % en 2009, a augmenté à 23,2 % en 2010, diminué à 18,6 % en 2011 et baissé jusqu'à son plus bas niveau depuis que les données régionales sont disponible, à 16,1 %, en 2012. Il convient toutefois de mentionner qu'aucune conclusion ne peut être tirée de ces données à propos d'une tendance en Colombie-Britannique. Pour le moment, l'information limitée témoigne d'une diminution du pourcentage de Canadiens de la Colombie-Britannique qui admettent avoir conduit après avoir consommé une quantité quelconque d'alcool depuis 2010 — il convient de signaler que ces pourcentages comprennent la conduite après avoir consommé de faibles quantités d'alcool et avec un taux d'alcoolémie inférieur à la limite autorisée ou aux limites administratives.

Quel pourcentage des Canadiens de la Colombie-Britannique conduisent sous l'influence de l'alcool alors qu'ils croient avoir dépassé la limite légale? À la question de savoir s'ils ont conduit alors qu'ils croyaient avoir dépassé la limite légale au cours des 12 derniers mois, 1,8 % des Canadiens de la Colombie-Britannique ont admis avoir eu ce comportement en 2012 (comparativement à 3,6 % à l'échelle nationale). Ce pourcentage était de 8,0 % en 2009, de 6,1 % en 2010 et de 3,4 % en 2011. Il se compare à 5,6 % pour l'ensemble du Canada en 2009, 6,0 % en 2010 et 5,4 % en 2011. Il semble que cet indicateur, en Colombie-Britannique, soit supérieur à la moyenne nationale en 2009 et 2010, et inférieur en 2011 et 2012 (3,4 % comparativement à 5,4 %, et 1,8 % par rapport à 3,6 % respectivement). Ici

encore, en raison de la petite taille de l'échantillon, il est prématuré de tirer des conclusions définitives au sujet de l'apparition d'une tendance quelconque.

Où se situe la question l'alcool au volant dans l'ordre des priorités publiques en Colombie-

Britannique? Encore une fois, l'alcool au volant ne figure plus en tête de liste des problèmes sociaux, à 84,5 % (comparativement à 71,6 % à l'échelle nationale). Ce pourcentage était de 86,6 % en 2009, de 72,6 % en 2010 et de 64,5 % en 2011. Après l'alcool au volant, le problème social qui préoccupe le plus les Canadiens de la Colombie Britannique est le prix de l'essence : 70,0 % se disent très préoccupés ou extrêmement préoccupés par cette question. Celle-ci est suivie de la sécurité routière (66,2 %). Le sujet qui les préoccupe le moins est celui de la sécurité aérienne (35,8 %), à peu près comme l'année dernière (24,7 %).

Est-ce que l'alcool au volant est un problème de sécurité routière important pour les Canadiens

de la Colombie-Britannique? Sur l'ensemble des problèmes de sécurité routière, l'alcool au volant a été cotée comme un problème très grave ou extrêmement grave par 82,9 % des Canadiens de la Colombie Britannique (comparativement à 81,5 % à l'échelle nationale). Le pourcentage était de 85,3 % en 2009, de 81,4 % en 2010 et de 81,1 % en 2011. Pour la troisième année consécutive, le plus haut degré de préoccupation concerne l'envoi de messages textes au volant (90,2 % par rapport à 87,4 % à l'échelle nationale).

À propos du sondage. Ces résultats sont issus du Sondage sur la sécurité routière, sondage d'opinion publique annuel élaboré et administré par la FRBR. Au total, 180 Canadiens de la Colombie Britannique ont répondu au questionnaire en octobre 2012. Les résultats peuvent être considérés comme exacts, avec une marge d'erreur de 7,3 %, 19 fois sur 20. La réponse à la plupart des questions faisait appel à une échelle de un à six, où six indiquait un accord, une préoccupation ou un soutien élevé, tandis qu'un marquait un accord, une préoccupation ou un soutien faible. Pour la quatrième fois, certains répondants ont été joints au téléphone et d'autres, en ligne.